



## THEA2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le programme des études du master s'organise autour de quatre axes :

- le dialogue avec la tradition théâtrale occidentale ;
- le dialogue avec les disciplines scientifiques qui analysent la création théâtrale ;
- le dialogue avec la pratique théâtrale, sous la forme d'ateliers et de stages en milieu professionnel ;
- pour les futurs enseignants du secondaire, le dialogue avec les pédagogues, à travers l'étude des différents courants de pédagogie générale et de pédagogie du théâtre.

#### Votre profil

Vous

- êtes passionné par le théâtre et tout ce qui touche aux arts du spectacle ;
- souhaitez, sans être acteur, exercer un métier lié à la création théâtrale : dramaturge, critique théâtral, chargé de relations avec le public, animateur, enseignant, gestionnaire, directeur de théâtre ;
- cherchez une formation universitaire qui enrichisse votre point de vue d'acteur, de metteur en scène, de scénographe, d'enseignant de français et de théâtre, de psychologue, d'ergothérapeute, de chercheur, etc.

#### Votre programme

Le master vous offre

- une vision d'ensemble du phénomène théâtral ;
- des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle ;
- la maîtrise des outils de recherche et des concepts fondamentaux pour aborder de façon personnelle votre pratique actuelle ou future ;
- une formation théorique accompagnée de travaux pratiques, d'ateliers et de stages supervisés dans le milieu professionnel ;
- une approche pluridisciplinaire.

## THEA2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Devenir un expert-acteur de la culture dans le domaine des études théâtrales, avec un angle d'approche qui tient compte de l'ensemble du phénomène théâtral, tel est le défi que le diplômé du [Master \[120\] en arts du spectacle](#) se prépare à relever. Au terme de la formation, il sera capable de maîtriser et de mobiliser des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle, pour aborder de façon personnelle et pertinente sa pratique actuelle ou future et devenir un acteur culturel actif dans le monde théâtral professionnel.

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle de connaissances théorico-pratiques, des outils, des concepts et des méthodes dans les diverses disciplines requises pour comprendre des problématiques dans le domaine des études théâtrales et des arts du spectacle.

Il mobilise ses savoirs et ses compétences pour appréhender, analyser et répondre à des situations/problématiques dans le domaine des arts du spectacle, dans toute sa variété et sa complexité :

- selon une démarche universitaire : démarche scientifique fondée sur une réflexion et une méthodologie rigoureuse ;
- selon une approche pluridisciplinaire en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-vis des apports des différentes disciplines ;
- selon un questionnement qui tient compte de la spécificité institutionnelle, historique et culturelle des arts du spectacle ;
- en communiquant et en interagissant de manière pertinente et adaptée avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée ;
- en proposant des pistes d'action pour répondre à une situation ou une problématique.

À travers ses choix de finalité, le diplômé donne à sa formation soit une orientation vers des compétences spécialisées dans les



o Formation générale (50 crédits)

o LTHEA2990

Méthodologie des arts du spectacle

Jonathan Châtel





● LAGRE2400



**Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre [30.0]**

Cette finalité permet à l'étudiant d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises grâce aux activités du tronc commun. Elle envisage le théâtre sous l'angle des diverses pratiques et des multiples métiers qu'il recouvre. En effet, l'homme et la femme de théâtre sont aujourd'hui bien souvent à la fois metteur en scène, dramaturge, gestionnaire, scénographe, communicateur, auteur, etc. En complément de sa finalité spécialisée, l'étudiant effectuera des stages en milieu professionnel, stages proposés dans le cadre des cours au choix.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- 🇫🇷 Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

○ LTHEA2172	Dramaturgie : étude de cas	Jonathan Châtel	FR [q1] [45h] [6 Crédits] 🌐	X	X
○ LROM2791	Littérature, théâtre et sciences humaines	Pierre Piret	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LTHEA2255	Écritures dramatiques contemporaines	Virginie Thirion	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LTHEA2152	Étude pratique de la scénographie	Daniel Lesage	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ ETHEA2222	Organisation et gestion des organismes culturels (IAD)		FR [q1] [40h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LTHEA2223	L'institution théâtrale : gestion, médiation, programmation	Michael Delaunoy	FR [q2] [22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LTHEA2160	La scène belge : institutions et pratiques	Véronique Lemaire	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X



## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

## Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

Le module complémentaire lié au master en arts du spectacle répond à un double objectif : d'une part, il vise à doter les étudiants de savoirs relatifs à l'histoire de la culture (philosophe, sociologie, littérature, théâtre, arts) ; d'autre part, il propose une initiation à la spécificité du discours et de la méthodologie universitaires. L'acquisition de ces savoirs et savoir-faire permettra de suivre avec fruits les cours du master. C'est pourquoi les étudiants concernés par ce module complémentaire suivront les cours de ce module dès la première année du master : le jury leur proposera un horaire sur mesure et sans conflits horaires combinant ces cours et quelques cours du master. Les étudiants auront la possibilité de faire appel aux conseillers pédagogiques de la faculté pour les aider dans l'acquisition de ces cours issus de différents programmes de premier cycle.

## À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⊗ LCCR1210	Culture(s) : Perspectives théoriques et approches pratiques	Corentin Lahouste	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LCCR1216	Campus théâtre	Véronique Lemaire	(FR) [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LCOMU1124	Enjeux contemporains de l'information et de la communication	Grégoire Lits	(FR) [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
⊗ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou Elisabeth Defreyne Hugues Draelants	(FR) [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Amaury Dehoux (supplée Hubert Roland) Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique	Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement	Nathalie Frogneux Jean Leclercq	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Marta Sábado Novau	(FR) [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1145	Critique historique	Laurence Van Ypersele	(FR) [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1540	Rhétorique et argumentation	Jean Leclercq	(FR) [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	(FR) [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LMUS1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 ⊖
⊗ LMUS1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LMUS1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices	Edouard Degay Delpeuch	(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LMUS1552	Philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

⌘ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire Séverine Lagneaux	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 
⌘ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

---

### # Tableau des prérequis

LTHEA2992 "[Dissertation \(Master's paper\)](#)" a comme prérequis LTHEA2990

- LTHEA2990 - [Méthodologie des arts du spectacle](#)

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## THEA2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

*Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.*

---

#### SOMMAIRE

- > [Coiverses](#)

Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (St-Louis Bruxelles)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)	Accès direct	
Bachelier en philosophie (Louvain-la-Neuve)	Accès direct	
Bachelier en philosophie (St-Louis Bruxelles)	Accès direct	
Tout bachelier	S'il a suivi la <a href="#">Mineure en culture et création</a>	Accès direct
		S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre bachelier	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master

**Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)**

Tout bachelier	<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
----------------	-----------------------------------	--

supplémentaires intégrés dans 268/ n [(enseignements)]72 0 d 1 w 0 0 m 120.472 0 I S Q q 1 0 0 1 120.47 I6 rg 1 0 0 [(Tout bachelier)] 90t autre

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI en musique - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - AESI orientation Arts plastiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - AESI orientation Français et français langue étrangère - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - AESI orientation Français et morale - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - AESI orientation Français et religion - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - AESI orientation Langues germaniques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - assistant(e) en psychologie - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - bibliothécaire-documentaliste - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - instituteur(trice) préscolaire - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - instituteur(trice) primaire - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA de spécialisation en accessoires de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA de spécialisation en art thérapie - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: arts du cirque - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: image - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: montage et scripte - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: multimédia - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: son - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts du tissu - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - crédits supplémentaires entre 30 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le <a href="#">module complémentaire</a> .	Type court

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: illustration - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: images plurielles imprimées - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: peinture - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: photographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: publicité - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: sculpture - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme d'objets ou esthétique industrielle - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en communication - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en droit - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en écriture multimédia - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en logopédie - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: formation de musicien intervenant - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: formation musicale - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: musiques improvisées de tradition orale - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en publicité - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en relations publiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en scénographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la cinématographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la photographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques de l'édition - crédits supplémentaires entre 30 et 60

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Licence en arts du spectacle		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission 688</a> inscription)



Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée ([voir les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

#### **Critères d'admissibilité**

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence



1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

### 1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en arts du spectacle](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

### 2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(arts du spectacle\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

### 3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en arts du spectacle](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

### 4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès aux :

- [Doctorat en Langues, lettres et traductologie](#) (accès sur dossier)
- [Doctorat en Information et Communication](#)
- [Doctorat en Cinéma et arts du spectacle](#)

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

### 5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)